

Rapport annuel

2024

TEXTES SANS CHIFFRES

Message



Message

L'effet d'encouragement de la SCH a été pleinement réalisé en 2024 dans tous les secteurs d'activité – influencé également par un climat général positif dans le tourisme suisse.

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'exercice 2024 a été à nouveau marqué par une bonne année touristique, l'hôtellerie suisse enregistrant ainsi une nouvelle hausse des nuitées par rapport à 2023. On peut s'attendre à ce que les exploitations affichent de bonnes performances pour 2024.

L'environnement des taux d'intérêt et de l'inflation s'est détendu. Les taux d'intérêt sur le capital étranger ont baissé en raison des réductions de taux initiées par la BNS. Le taux directeur de la BNS est actuellement fixé à 0,5% (état au 31.12.2024), avec des perspectives de nouvelles baisses et un retour potentiel à un seuil de taux nul. Cette évolution pose de nouveaux défis aux investisseuses et investisseurs privés et institutionnels.

Ces mesures sur les taux de la BNS ont permis une baisse significative de l'inflation. L'indice national des prix à la consommation (IPC) a atteint 106,9 points en décembre 2024 (décembre 2020 = 100). Par rapport au même mois de l'année précédente, l'inflation s'est inscrite à +0,6%. En 2024, le renchérissement annuel moyen s'est élevé à +1,1%.

Le manque de main-d'œuvre qualifiée est resté ponctuel, mais on constate également une légère détente dans ce domaine. Tous ces signaux positifs ont contribué à une accélération des investissements et à un accroissement de la demande de cofinancements de la SCH par rapport aux années précédentes.

DÉVELOPPEMENT DE LA SCH

Conditionné par les évolutions positives des conditions-cadres, l'exercice de la SCH s'est avéré réjouissant.

L'activité de financements a été marquée par des octrois de prêts à nouveau légèrement au-dessus des objectifs à moyen terme. Les investissements déclenchés par notre cofinancement sont également proches des niveaux d'avant 2020. Le portefeuille de prêts a légèrement diminué, mais il peut être considéré comme stable.

Pour la deuxième année consécutive, le secteur du conseil a enregistré une marge brute positive. Les volumes des

investissements examinés s'élevaient à plus d'un milliard de francs suisses comme l'année précédente. Cela démontre que certains investissements de construction dans la branche sont en cours de planification ou sur le point d'être réalisés.

Le résultat annuel de la SCH est influencé d'une part par les taux d'intérêt et d'autre part par un environnement général positif des risques. Malgré une légère baisse des taux d'intérêts moyens sur les prêts et sur les revenus des liquidités, la viabilité économique a pu être assurée et les fonds propres consolidés. Cela a permis de renforcer les activités de promotion de la SCH.

La consultation sur la révision totale de la loi sur la SCH s'est achevée mi-2024. Les principaux arguments en faveur du développement de la SCH sont le renforcement de la SCH en tant que centre de compétence, une orientation plus forte vers les changements structurels et le développement durable, la flexibilisation des aides, la modernisation formelle de la législation existante ainsi qu'un développement modéré sans incidences financières pour la Confédération. Au printemps 2025, le Conseil fédéral adoptera le message concernant la modification de la loi et le transmettra au Parlement.

REMERCIEMENTS

En tant que centre de compétence pour la promotion de l'hébergement et du partenariat public-privé, la SCH fait partie d'un réseau solide. Outre les coopératrices et coopérateurs, on compte la Confédération, les cantons, les banques et les clientes et clients. Avec les associations de la branche, HotellerieSuisse et GastroSuisse, la SCH est active dans le domaine du transfert de connaissances. Nous adressons à tous/toutes un grand merci pour la très bonne collaboration et leur confiance.

Un grand merci également aux membres de l'administration de la SCH ainsi qu'à l'équipe SCH du bureau de Binz. Ils s'engagent tous au quotidien avec succès pour la promotion du secteur de l'hébergement en Suisse.

Alois Vinzens	Peter Gloor
Président	Directeur

Rapport d'activité et de gestion



Rapport d'activité et de gestion

La SCH a réalisé un exercice annuel satisfaisant. Il a été marqué par un climat positif dans le secteur du tourisme et une nouvelle reprise des investissements.

ENVIRONNEMENT TOURISTICO-ECONOMIQUE

L'ambiance dans le secteur du tourisme a été positive toute l'année. En 2023 déjà, un record de nuitées avait été enregistré. Celui-ci a encore été dépassé en 2024. Un total de 42,8 mios de nuitées ont été générées, soit une hausse de 2,6% ou environ 1,1 mio de plus par rapport à l'année précédente. Comme l'année précédente, le comportement des voyageurs internationaux s'est encore revitalisé. Malgré la situation internationale instable et le franc suisse fort, les nuitées des hôtes étrangers ont augmenté de 5,1% par rapport à l'année précédente, à 22 mios et ont ainsi atteint le niveau le plus élevé depuis 50 ans.

Malgré ce résultat très réjouissant, les nuitées n'ont pas augmenté dans la même mesure dans toutes les régions et destinations. Les régions urbaines et les Grisons ont enregistré les augmentations les plus marquées. Le nombre de nuitées dans les régions touristiques du Valais et du Tessin a été en légère baisse voire stagnant.

Le taux d'occupation net des chambres a légèrement augmenté, passant de 55 à 55,1%, avec une disponibilité des chambres également plus élevée (2024 : 146 162 / 2023 : 135 710).



CONDITIONS-CADRES POLITIQUES

La stratégie touristique adoptée par le Conseil fédéral le 10 novembre 2021 constitue la base de la politique touristique de la Confédération. En 2024, le SECO a lancé le processus de révision. Ceci afin de faire adopter la nouvelle stratégie touristique par le Conseil fédéral au printemps 2026.

Outre la politique du tourisme mentionnée, le message sur la promotion économique 2024 – 2027 ainsi que l'accord CRM prolongé avec le SECO pour la même période, constituent toujours les bases politiques actuelles pour les activités de la SCH.

Dans le cadre de l'évolution de la SCH, le Conseil fédéral a ouvert la consultation sur la modification de la loi. Différents acteurs y ont participé, dont les cantons et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), les partis politiques représentés à l'Assemblée fédérale, les communes, les villes et les zones de montagne, les associations faitières de la branche ainsi que d'autres parties intéressées. Un total de 66 organisations ont été contactées, dont 42 ont participé. Les principaux arguments en faveur du développement de la SCH comprennent le renforcement de la SCH en tant que centre de compétence, une orientation plus forte vers les changements structurels et le développement durable, la flexibilisation de l'encouragement, la modernisation formelle de la législation existante et le développement modéré sans incidences financières pour la Confédération.

Les prises de positions détaillées peuvent être consultées ici :

FINANCEMENT

Dans les années 2021 – 2023, la demande de cofinancement de la SCH était plutôt modérée en raison des bons résultats d'exploitation et des liquidités disponibles. L'environnement positif ainsi que la reprise des activités d'investissement ont conduit en 2024 à une nouvelle augmentation des demandes de prêts.

Le volume des octrois de prêts, avec CHF 30,8 mios, a été nettement supérieur à l'année précédente (CHF 18,4 mios). Le volume d'investissements que nous avons cofinancés se montait à CHF 166,1 mios. La part de la SCH atteint ainsi juste 19%. Avec ces chiffres, l'activité de financement est légèrement supérieure aux valeurs annuelles budgétisées et à la planification à moyen terme.

Les versements de prêts de CHF 23,3 mios ont été supérieurs à l'année précédente (CHF 18,6 mios). Les amortissements ordinaires se sont élevés à CHF 24,8 mios (exercice précé-

dent : CHF 20,2 mios) dans le cadre des valeurs budgétisées. L'état des prêts a diminué d'env. CHF 4,6 mios par rapport à l'année précédente. Ceci est dû à des amortissements extraordinaires suite à la modification des structures de propriété, aux ventes, aux liquidités existantes et aux nouvelles solutions de financement.

L'état des prêts octroyés non encore versés a augmenté à CHF 38,6 mios suite au volume d'octrois supérieur, portant l'engagement total des activités de financement à CHF 262,9 mios à fin 2024 contre CHF 264,5 mios fin 2023.

Les bons résultats de nos clients et les liquidités à leur disposition se reflètent dans l'évolution des risques de notre portefeuille. En 2024 également, aucune perte n'a été enregistrée et les arriérés d'intérêts et d'amortissements en fin d'année peuvent à nouveau être qualifiés de minimes.

Les assouplissements de la politique monétaire de la Banque nationale suisse et les baisses correspondantes du taux directeur, qui est passé de 1,75 % fin 2023 à 0,5 % fin 2024, ont entraîné une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt pour les crédits. En 2023, la SCH n'avait procédé à aucune augmentation des taux d'intérêt sur ses prêts, après une légère augmentation de 0,75 % en 2022 pour les nouvelles affaires et les prolongations.

Les évolutions sur le marché monétaire et des capitaux ont conduit en 2024 à une baisse moyenne de 0,5 % en deux étapes des taux d'intérêt des prêts de la SCH. Un des objectifs était de stabiliser la courbe des taux entre les échéances 3–10 ans et de réduire les taux d'intérêt à long terme.

En vertu de notre politique des taux d'intérêt et dans le cadre de la loi, des prêts d'impulsion sont offerts, depuis 2015, pour des projets particulièrement dignes de soutien, avec un taux réduit de 0,5 %. Sont considérés comme projets particulièrement dignes de soutien, ceux qui visent :

1. à l'augmentation de la productivité et l'efficacité des coûts,
2. au prolongement des saisons, développement d'établissements phares et des coopérations,
3. au renforcement de la chaîne de valeur régionale,
4. à l'amélioration de la durabilité énergétique.

En 2024, ce fut le cas pour 7 prêts (2023 : 2) avec un volume de 6,5 mios de francs (2023 : 1,7 mio de francs).

CONSEIL

Avec une bonne utilisation des capacités et une bonne productivité, 57 expertises au total ont été réalisées en 2024. C'est moins que l'année précédente. Le mandat pour l'évaluation d'un portefeuille comprenant au total 32 exploitations ainsi qu'un programme d'impulsion avec 4 entreprises ne comptent ici cependant que pour 1 mandat.

Le volume d'honoraires a atteint CHF 527 000 (2023 : 614 000). Le budget a ainsi été atteint. La prestation facturée par mandat s'est élevée à environ CHF 9 200 soit CHF 700

de plus que l'année précédente. Ainsi, en 2024 également, les activités de conseil ont atteint une marge de contribution positive.

Près de la moitié des expertises ont été réalisées dans les domaines de plausibilisations, resp. des évaluations d'entreprises. Ceci est très réjouissant car il s'agit d'expertises de projets planifiés et qui se trouvent en phase préparatoire de réalisation. Avec à nouveau env. 21 %, les expertises de conformité concernant aussi bien la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE – Lex Koller) que la loi sur les résidences secondaires (LRS – Lex Weber) représentent toujours une part importante des activités. La majorité des mandats provient des hôtelières et hôteliers (42 %) ainsi que des investisseuses et investisseurs (26 %).

Au total – comme l'année précédente – les évaluations représentaient des investissements de plus d'un mia de CHF.

Les chiffres détaillés concernant les activités de financement et de conseil se trouvent dans la section « La SCH en chiffres ».

TRANSFERT DE SAVOIR

Dans le domaine du transfert de savoir, nous avons participé à des cours de formation et à des séances d'information avec des associations de la branche, des institutions et des partenaires financiers. Des collaboratrices et des collaborateurs de la SCH ont assumé diverses missions d'enseignement ainsi que des mandats dans les Ecoles spécialisées et les Hautes écoles spécialisées. Depuis 2018, des cours sont donnés à l'Ecole hôtelière suisse de Lucerne SHL. Notre activité à la SHL a été élargie depuis 2022 par des travaux de coaching et de correction dans le cadre de la thèse de diplôme du semestre « Gestion d'entreprise ». Au Swiss Institut of Real Estate Appraisal SIREA, des modules individuels sont dispensés sur le thème « Évaluations dans l'hôtellerie ».

La SCH est responsable du contenu du forum financier dans le cadre du Hospitality Summit. Ce dernier a eu lieu pour la 4^{ème} fois en 2024. L'intérêt du public pour les thèmes «investir, optimiser, financer» était bien marqué. Ceux-ci ont été présentés et discutés sur le modèle du « Brettelhotel – l'hôtel en tant que hub ». Le forum a été complété par le rapport « Hospitality Report Schweiz 2024 » de Wüest Partner. L'organisation du congrès principal de l'hébergement suisse est de la responsabilité d'HotellerieSuisse.

En octobre, l'Hotel Innovations-Award, lancé en collaboration avec GastroSuisse, a eu lieu pour la 8^{ème} fois. Le Château de Raymontpierre, qui a ouvert ses portes à l'été 2024, a su séduire les sept membres du jury avec un concept tout à fait convaincant. Ce projet exceptionnel a réussi à s'imposer face à une forte concurrence et a impressionné par des approches innovantes et des idées durables pour l'avenir de l'hôtellerie.

L'Hotel-Benchmark lancé en 2020 en collaboration avec HotellerieSuisse jouit d'une popularité toujours croissante et a également été édité en 2024 avec les évaluations de

177 exploitations. Les chiffres sont à la disposition des coopératrices et coopérateurs de la SCH.

Une délégation de la SCH a également participé en 2024 à la rencontre annuelle avec des responsables de l'Association Suisse des Banquiers et d'HotellerieSuisse, avec des échanges sur des thèmes importants pour le tourisme.

La direction a été régulièrement présente lors d'événements organisés par les associations de la branche et les organisations régionales de développement, afin de présenter la politique et les instruments de soutien en faveur des actrices et des acteurs de l'hébergement. Elle a également participé à divers groupes de travail et ateliers du SECO dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie touristique, de la loi sur les résidences secondaires et de la politique régionale.

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

A fin 2024, la SCH employait 13 collaboratrices et collaborateurs (2023 : 13) ce qui représente 10,6 emplois équivalents plein temps. La SCH s'est ainsi imposée comme un centre de compétence rationnel.

D'autres informations se trouvent dans le chapitre « Organisation ».

PERSPECTIVES

Le tourisme et la branche de l'hébergement ont atteint un niveau record en 2024. La pénurie de main-d'œuvre s'est légèrement atténuée ces derniers temps, mais elle est toujours d'actualité. Les taux d'intérêt tendent vers le bas et l'inflation s'est stabilisée à un niveau également bas. Avec ces conditions-cadres, nous partons du principe que l'année 2025 sera de l'ordre de l'année précédente.

La demande de cofinancement de la SCH a continué de croître au premier trimestre 2025. Nous supposons que les taux d'intérêt bas auront un impact positif sur les décisions d'investissements. L'évolution de la situation des risques continuera d'être suivie attentivement, afin de cibler notre aide aux exploitations et projets commercialement viables et ne pas favoriser un maintien des structures.

Dans le domaine du conseil, outre les mandats classiques, l'accent restera mis sur les questions plus complexes relatives à la législation sur les résidences secondaires ainsi que sur les évaluations d'entreprises. Dans ce domaine également, nous avons pu démarrer le 1^{er} trimestre 2025 avec un carnet de commandes encourageant.

Avec le message du Conseil fédéral au Parlement, la modernisation de la loi sur la SCH entrera dans la dernière ligne droite au courant de cette année. La mise en œuvre est prévue pour fin 2026, début 2027.

Appréciation des risques

PRINCIPES

La SCH est soumise à un contrôle ordinaire (art. 20 al. 3 Ordonnance SCH). Le rapport annuel informe notamment sur la réalisation d'une évaluation des risques.

L'appréciation annuelle des risques se concentre sur les risques existants actuels ou prévisibles dans un horizon de 12 à 18 mois. Seuls les risques importants sont évalués et pas ceux qui font partie des tâches opérationnelles quotidiennes de la direction. Sont considérés comme risques importants ceux qui peuvent influencer très négativement soit le résultat, soit les ressources de la société. L'appréciation des risques comprend l'évaluation des risques et la gestion des risques ; il en est déduit les travaux de contrôle et de rapports et d'éventuelles mesures spéciales à prendre.

La responsabilité de l'appréciation des risques est du ressort de l'Administration, qui s'appuie sur le travail préparatoire de l'ACC (Audit and Compensation Committee). Les tâches principales de l'ACC comprennent l'évaluation de l'évolution des risques exogènes déterminants, la surveillance des rapports financiers et du système de contrôle interne (SCI). La direction fournit les travaux préparatoires sur mandat de l'ACC et est responsable pour la mise en oeuvre des mesures. Elle est également responsable de la conception et de l'efficacité du SCI ainsi que pour un environnement d'audit optimal.

PROCÉDURES

Au niveau de l'Administration, l'appréciation constante des risques est partie intégrante de l'évaluation stratégique et des procédures de budgétisation et de rapports. Au niveau opérationnel, les principales procédures de travail font l'objet de systèmes de contrôle et de rapports documentés.

Deux fois par an a lieu un rapport SECO avec un entretien de contrôle. A cette occasion, la situation du marché et les conditions cadres politiques y sont également évaluées.

Le budget ainsi que la planification à moyen terme sont établis chaque fois sur la base des valeurs réelles et des prévisions pour l'année en cours.

Chaque trimestre, un rapport MIS complet est établi à l'attention de l'Administration, avec un aperçu financier détaillé.

Des contrôles internes continus sont effectués dans le domaine des financements. L'évolution des taux d'intérêts pour les prêts est régulièrement suivie. La situation du marché, les perspectives économiques, la politique d'intérêts des banques, la liquidité sur le marché ainsi que nos objectifs de politique d'affaires sont pris en considération. L'appréciation des risques sur prêts et leur gestion se font selon les indications mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels. Le principe des « quatre yeux » et la séparation des tâches entre les conseillères et les conseillers clients et l'administration des crédits font partie des standards.

Dans le domaine du Conseil, le responsable de département gère un système de rapports qui permet une surveillance de chaque affaire, du mandat à la conclusion.

Dans les activités de placement, une séparation systématique des tâches et des responsabilités est assurée. Trimestriellement, le responsable finances et ressources établit un rapport de placement à l'attention de l'IPC (comité de placement de l'Administration) et de la direction. La direction rédige un rapport de contrôle trimestriel à l'attention de l'IPC. Le règlement d'investissement a également été adapté à la situation actuelle et est entré en vigueur le 01.01.2020

Tous les paiements nécessitent deux signatures autorisées. Le paiement des salaires est préparé par une société externe et libéré par la direction.

La communication externe s'effectue d'entente entre la présidence et la direction. Les médias les plus importants pour les secteurs du tourisme et de l'hébergement font l'objet d'un suivi régulier.

Organisation



Organisation

La SCH – le centre de compétence pour la promotion de l'hôtellerie suisse. Nous mettons en oeuvre, pour la Confédération, le concept d'encouragement de l'économie de l'hébergement. La SCH est le partenaire pour le financement et le conseil à l'hôtellerie.

LA SCH EN TANT QUE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Cela inclut également nos 641 coopératrices et coopérateurs. Les principaux détentrices et détenteurs de parts sociales, en plus de la Confédération, des banques, des cantons et des communes, sont les différents représentants et représentantes du tourisme et de l'hôtellerie.

La 57^{me} assemblée générale a eu lieu le 12 juin 2024, pour la première fois dans le cadre des Hospitality Summits à la Halle 550 à Zürich-Oerlikon, en présence de 130 coopératrices et coopérateurs, ainsi que de différents invités. En plus de l'ordre du jour ordinaire, il a été procédé à l'élection du nouvel organe de révision, SWA Swiss Auditors AG, Pfäffikon. Avec la révision de l'exercice 2023, le mandat de BDO est arrivé à échéance. La coopération au cours des 6 dernières années (exercices 2018 – 2023) a été très bonne et ciblée.

Sous les divers, nous avons pris congé du directeur de la promotion économique, l'ambassadeur Dr phil. Eric Jakob. Le président de l'administration a salué et remercié la collaboration qui existe depuis 2012. Elle a toujours été constructive et stimulante en matière de promotion de l'hébergement.

ADMINISTRATION

L'administration dirige les affaires de la SCH. Elle est composée de neuf personnalités expérimentées de la branche du tourisme et du secteur de l'hébergement, des banques et du monde académique. La présidence et quatre membres sont nommés par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR, les autres membres étant élus par l'Assemblée générale.

La composition de l'administration est conforme aux normes de la Confédération, c'est-à-dire qu'il est tenu compte des régions linguistiques et de la représentation des sexes.

La séance stratégique annuelle de l'administration avec la direction a lieu chaque fois dans une région touristique différente. En août 2024, Richard Kämpf, responsable de la politique touristique au SECO, a présenté à l'administration, au Trauffer Erlebniswelt à Hofstetten b. Brienz, les résultats et conclusions de la consultation sur la révision totale de la loi sur la SCH ainsi que la future politique touristique. Urs Kessler, CEO de Jungfraubahnen, a ensuite présenté des thèmes tels que l'image de marque de l'employeur et le développement durable du point de vue des investisseurs et a montré la mise en œuvre réussie à l'aide d'exemples. Le soir de la deuxième journée, une réunion a eu lieu avec les actrices et acteurs régionaux du tourisme, les partenaires financiers et les représentants et représentantes des organismes de promotion cantonaux. Dans le cadre d'un dialogue ouvert, les défis actuels de la branche ont été abordés et discutés.

COLLABORATEURS

Au 31.12.2024, un total de 13 collaborateurs mettaient leurs connaissances et leur travail au profit de la branche, ce qui correspond à 10,6 emplois équivalents plein temps, ajustés des effets à temps partiel. En moyenne sur l'ensemble de l'année, il y a eu 10,8 emplois équivalents plein temps. À la fin de l'année, 8 collaborateurs étaient employés à temps partiel entre 40 et 90%.

Au 31.12.2024, 4 collaborateurs travaillaient pour la SCH depuis dix ans ou plus ; la durée moyenne de l'emploi est de 7,1 ans.

En 2024 également, diverses formations spécialisées ont été soutenues tant sur le plan du temps de travail que sur le plan financier.

Dans le cadre de la formation continue en pratique, l'équipe SCH a visité en mai 2024 l'Appenzeller Huus, partiellement en construction. Le projet met l'accent sur le maintien et le développement de l'offre touristique.

PROJETS

Durant l'année sous revue, l'accent a été mis sur la réalisation de deux grands projets dans le domaine des technologies de l'information (IT) et de la certification du développement durable.

IT

En 2010, la SCH a signé un contrat de location et de maintenance de matériel informatique avec accord de niveau de service intégré (Service Level Agreement (SLA)). Depuis, beaucoup de choses ont changé dans ce domaine. Les coûts du matériel et des logiciels ont diminué, les exigences en matière de sécurité sont devenues plus élevées. Cela a conduit à la décision de diviser le concept informatique en deux sous-secteurs : « matériel » et « logiciel/support » (externalisation informatique) et d'intégrer simultanément l'installation téléphonique existante.

Pour évaluer une solution appropriée, trois entreprises ont été invitées à soumettre une offre qui réponde à nos besoins dans les domaines suivants:

- Fonctionnalité (produits Office, WinCredit, Infonica, vidéoconférence),
- Sécurité (notamment stockage des données en Suisse, routines de sauvegarde),
- Mobilité (travail à distance / home office) et
- Qualité (disponibilité, stabilité, support, auditabilité).

Les trois fournisseurs offraient des solutions techniquement comparables, c'est-à-dire une combinaison de cloud public et privé (modèle hybride), le client Microsoft 365 étant hébergé dans le cloud public (serveur en Suisse) et les applications WinCredit et Infonica exploitées dans le cloud privé.

Après une évaluation approfondie, la décision a été prise en faveur du modèle de partenariat de Swisscom. Les points déterminants ont été les suivants : les prestations « Workplace Services » (infrastructure, licences logicielles), « Smart Business Connect » (Internet, LAN, téléphonie Teams) sont hébergées et facturées par Swisscom. Le monitoring des serveurs d'applications (WinCredit / Infonica), la gestion de sauvegarde ainsi que le support technique sont assurés par Swisscom Solution Partner Entec SA. Entec SA, qui a son siège à Kloten et compte environ 40 informaticiennes et informaticiens spécialisé/es, est certifié partenaire de premier ordre auprès de Microsoft, Swisscom et Sophos.

L'achat de matériel, composé d'ordinateurs portables, d'écrans et de stations d'accueil pour le télétravail à domicile, a été soigneusement sélectionné. Ces derniers sont maintenant amortis selon les directives internes.

DURABILITE

En août 2023, la stratégie de développement durable de la SCH a été adoptée par l'administration et les champs d'action pour les différents secteurs d'activité ainsi que pour l'entreprise ont été définis. Avec l'Institut du tourisme et de la mobilité ITM de la Haute école de Lucerne, qui nous a déjà soutenus pour la mise en place de la stratégie, nous avons élaboré les bases de la certification. La décision concer-

nant la certification initiale a été prise en faveur de TourCert. Cette organisation à but non lucratif, dont le siège est à Stuttgart, a été créée en 2009. Le tourisme est l'axe principal de leur catalogue de critères. En Suisse, différentes entreprises du secteur de l'hôtellerie, des remontées mécaniques, des agences de voyages et des tour-opérateurs sont dotées du certificat TourCert.

Le processus de certification initiale a été finalisé avec succès début décembre 2024.

Plus de détails sous « Durabilité ».

PERSONALISER MON BUREAU

Il y a une dizaine d'années, la SCH a été déplacée du centre-ville de Zurich (Gartenstrasse) à Binz. Depuis le déménagement, les besoins des collaborateurs ainsi que la manière de travailler ont changé.

Afin de recueillir les préoccupations des collaborateurs, une enquête anonyme a été menée en mettant l'accent sur les postes de travail personnels, les espaces de concentration, les salles de réunion et la cafétéria.

Parmi les offres reçues, le choix s'est porté sur le concept de la société Bader AG Büro Design, Langenthal. La raison principale de cette décision est la bonne interprétation de notre situation initiale, en particulier en ce qui concerne le développement durable et la réutilisation des meubles. La mise en œuvre aura lieu durant le 1^{er} semestre 2025.

MARCHES PUBLICS

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA), version du 30 juin 2010, la SCH est tenue de respecter le domaine d'application du chapitre 3 de l'ordonnance sur les marchés publics (OMP). La nouvelle loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et son ordonnance (OMP) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021. En principe, la LMP soutient les principaux points suivants dans l'attribution des marchés: renforcement de la concurrence par la qualité plutôt que la concurrence par les prix, promotion de la durabilité dans les domaines économique, environnemental et social, et promotion de l'innovation.

En 2024, aucun marché qui aurait nécessité un appel d'offres public n'a été attribué. Les frais d'exploitation ont été engagés dans le cadre de la loi applicable et dans le respect des principes qui y sont énoncés.

Organes de la société

Membres de l'Administration avec durée de fonction,
expérience professionnelle, activités et engagements

Alois Vinzens, Domat/Ems (06.05.1959)

2023 – 2026*, Erstwahl 2013

Präsident

- Badrutt's Palace Hotel AG, St. Moritz – Mitglied des Verwaltungsrates
- Privatbank Bellerive AG, Zürich – Präsident des Verwaltungsrates
- Albin Kistler AG, Zürich – Präsident des Verwaltungsrates
- Zindel Gruppe AG, Chur – Präsident des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- Engadin St. Moritz Mountains AG, St. Moritz – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- TRUMPF Schweiz AG, Grösch – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- RRT AG Treuhand und Revision, Chur – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- Bus und Service AG, Chur – Präsident des Verwaltungsrates
- Wittenstein AG, Grösch – Mitglied des Verwaltungsrates

Gabriele Burn-Schulz, Krattigen (20.08.1966)

2023 – 2026*, Erstwahl 2017

Vizepräsidentin

- Siedlungsgenossenschaft Sunnige Hof, Zürich – Geschäftsführerin
- Schweizer Berghilfe, Adliswil – Mitglied des Beirates
- Ella & J. Paul Schnorf Stiftung, Zürich – Präsidentin des Stiftungsrates
- SKV Immobilien AG, Zürich – Mitglied des Verwaltungsrates
- Sabimo AG, Zürich – Mitglied des Verwaltungsrates
- La Sauge Gastro SA, Cudrefin – Präsidentin des Verwaltungsrates

Urs Bircher, Thun (19.10.1968)

2023 – 2026**, Erstwahl 2019

· HotellerieSuisse, Bern – Mitglied der Verbandsleitung

und Präsident des Finanz- und Audit-Komitees

· SILEA, Stiftung für integriertes Leben und Arbeiten,

Thun – Mitglied des Stiftungsrates

· Stiftung Hotelfachschule Thun – Stiftungsrat

· Betriebs GmbH Hotelfachschule Thun – Delegierter der Geschäftsleitung

· Genossenschaft sozial-diakonischer Werke – Hotel Seebühl, Davos, Seminarhotel Lihn, Filzbach und Menzihuus, Filzbach – Mitglied der Verwaltung

· Stiftung Schulzentrum Weggis Hotel & Gastro formation – Stiftungsrat

· Verein Hotel & Gastro formation by Hotel & Gastro Union, GastroSuisse, HotellerieSuisse – Mitglied des Vorstandes

Ion Eglin, Zollikon (06.09.1974)

2023 – 2026*, Erstwahl 2023

· Bratschi AG, Zug/Zürich – Partner und Präsident des Verwaltungsrates

· Swiss Hospitality Investment Club GmbH, Zürich – Gesellschafter und Mitglied Advisory Board

· Genziana Hospitality AG, Zug – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate

Marco Huber, Lugano (21.09.1962)

2023 – 2026**, Erstwahl 2012

· Albergo Lido Seegarten di Marco Huber, Lugano – Inhaber und Geschäftsführer

Dr. Martha Scheiber, Uitikon Waldegg (02.03.1965)

2023 – 2026**, Erstwahl 2019

- Luzerner Kantonalbank AG, Luzern – Vizepräsidentin des Verwaltungsrates, Vorsitzende des Personal- und Vergütungsausschusses
- Pensionskasse Stadt Luzern (PKSL), Luzern – Mitglied der Pensionskommission, Vorsitzende des Anlageausschusses
- Stiftung Sympany, Basel – Vizepräsidentin des Stiftungsrates und damit verbundene Mandate
- Mobimo Holding AG, Luzern – Mitglied des Verwaltungsrates, Vorsitzende des Audit and Risk Committees
- Stilllegungsfonds für Kernanlagen und Entsorgungsfonds für Kernkraftwerke STENFO, Bern – Mitglied des Anlagekomitees
- Clean Energy Infrastructure Switzerland 3 GP AG, Basel – Mitglied des Verwaltungsrates
- Renera AG, Basel – Mitglied des Verwaltungsrates, Vorsitzende Finanz-/Risiko-Ausschuss

Nathalie Seiler-Hayez, Lausanne (09.02.1971)

2023 – 2026*, Erstwahl 2023

- Swiss Deluxe Hotels, Zürich – CEO
- Beaulieu SA, Lausanne – membre du Conseil d'administration
- Lausanne Tourisme, Lausanne – membre du Conseil d'administration
- Vaud Promotion, Lausanne – membre du Conseil d'administration

Laure von Wyss, Couvet (21.09.1988)

2023 – 2026*, Erstwahl 2023

- Goût & Région SA – Couvet-Membre de la direction
- Hôtel de l'Aigle SA – Couvet-Membre de la direction
- Navistra SA, Travers – Membre du conseil d'administration
- Ass. HotellerieSuisse Neuchâtel-Jura, Neuchâtel – Présidente et mandats associés
- Ass. Destination Val-de-Travers, Noiraigue – Caissière
- Ass. Destination Val-de-Travers, Noiraigue – Coordinatrice projet Innotour
- Jura & Trois-Lacs – Membre du comité (Représante des hôteliers, section ARH)
- Tourisme neuchâtelois – Membre du comité (Représentante des hôteliers)

Iwan Willisich, Termen (03.07.1963)

2023 – 2026**, Erstwahl 2019

- UBS Switzerland AG, Sion – Regionaldirektor und Leiter Unternehmenskunden Region Wallis
- Rosswaldbahnen AG, Ried-Brig – Präsident des Verwaltungsrates
- Vorstandsmitglied und Sekretär des Walliser Bankierverbandes

Les mandats sont publiés selon le principe de l'importance relative. Par ailleurs, on se reportera aux sources publiées. Les principales modifications en cours d'année sont publiées sur le site internet (www.sgh.ch). Etat de l'information au 31.12.2024.

* Nommé/e par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

** Elu/e par l'Assemblée générale

AUDIT AND COMPENSATION COMMITTEE (ACC)

Présidente

Gabriele Burn-Schulz, Krattigen

Membres

Urs Bircher, Thun**Ion Eglin**, Zollikon**CREDIT AND RISK COMMITTEE (CRC)**

Président

Iwan Willisich, Termen

Membres

Marco Huber, Lugano**Nathalie Seiler-Hayez**, Lausanne**Laure von Wyss**, Couvet**INVESTMENT AND PLACEMENT COMMITTEE (IPC)**

Présidente

Dr. Martha Scheiber, Uitikon Waldegg

Membre

Iwan Willisich, Termen**ORGANE DE RÉVISION****SWA Swiss Auditors, Freienbach**

Nomination confirmée par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

DIRECTION**Peter Gloor, Aarau Rohr**

Directeur

- Platzgenossenschaft Brügglifeld, Aarau – Präsident der Verwaltung
- FC Aarau AG – Mitglied des Verwaltungsrates
- Brügglifeld Catering AG – Präsident des Verwaltungsrates
- Stadion Aarau AG, Aarau – Mitglied des Verwaltungsrates

Giles Zollinger, Zürich

Directeur adjoint

Responsable Financement

Reto Grohmann, Brütten

Responsable Conseil

- ErfolgreichGastro Grohmann – Einzelfirma

Les mandats sont publiés selon le principe de l'importance relative. Par ailleurs, on se reportera aux sources publiées. Les principales modifications en cours d'année sont publiées sur le site internet (www.sgh.ch). Etat de l'information au 31.12.2024.

Rapport de rémunération

Le règlement de rémunération de l'Administration est valable pour la période 2023 – 2026 et a été approuvé en application de l'art. 19 de l'ordonnance sur l'encouragement du secteur de l'hébergement, par l'Assemblée générale du 23 juin 2023 pour la période 2023 – 2026.

Le SECO, avant la décision de l'Assemblée générale, a pris acte du règlement après consultation des services compétents de l'Office fédéral du personnel. Le règlement est conforme aux principes de la Confédération et est considéré par le SECO comme adéquat.

PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION

La rémunération fixe annuelle est de CHF 7 000 pour les membres de l'Administration. Pour la présidence le montant est de CHF 22 000 et de CHF 17 000 pour la vice-présidence. Un supplément de CHF 2 000 est alloué aux présidentes et présidents des commissions.

Pour chaque séance, il est versé une rémunération variable de CHF 1 000 (CHF 2 000 pour la présidente ou le président). En cas de pluralité de séances sur un jour, ce montant n'est dû qu'une seule fois.

Les frais de voyage sont calculés sur la base du demi-tarif CFF 1^{ère} classe, depuis le lieu de domicile. L'hébergement est pris en charge si le lieu de séance n'est pas atteignable à temps le jour même avec les transports publics. Pour la présidente ou le président, des frais forfaitaires de déplacement (équivalent à un tiers de l'AG CFF) et de secrétariat et débours (CHF 1 200) sont alloués.

Il n'existe pas de droit à des primes ou à des rémunérations liées au résultat.

ACTIVITÉS

Administration 6 séances, y compris l'assemblée générale et une séance de stratégie de deux jours à Hofstetten b. Brienz

CRC 7 séances

IPC 4 séances

ACC 4 séances

RÉMUNÉRATIONS

Les rémunérations fixes et variables se sont élevées en 2024 à CHF 158 500 (2023 : CHF 156 500). Les charges sociales (resp. TVA) représentent un montant de CHF 10 650.15 (2023 : CHF 11 559.40) alors que les frais remboursés sont de CHF 6 834.85 (2023 : CHF 7 106.60). Le total est de CHF 175 985.00 (2023 : CHF 175 166.00).

La rémunération globale est ainsi inférieure à celle de l'exercice précédent. Les séances tenues en 2024 ont suivi un rythme normal. Il n'y a eu aucune séance extraordinaire.

Le montant de KCHF 211 (2023 : KCHF 214) figurant au chiffre 5.4 de l'annexe aux comptes annuels comprend d'autres dépenses qui ne sont pas versées aux membres de l'Administration (assurance responsabilité des organes et diverses dépenses).

PRÊTS AUX ORGANES

Les prêts aux organes et aux proches sont soumis aux mêmes processus d'analyse, d'octroi et de surveillance que pour les autres prêts. Ils ne bénéficient d'aucune condition préférentielle. Les membres de l'Administration ne participent ni aux délibérations, ni à la prise de décision pour les prêts les concernant.

Au 31 décembre 2024, une société détenue par un membre de l'Administration est au bénéfice d'un prêt de CHF 215 000 (2023 : CHF 133 000).